



Projet d'agglomération Lausanne - Morges

RENCONTRE TRANSFRONTALIERE

7 juillet 2008



Sommaire

- ⇒ Lausanne ... et le monde, ... la Suisse, ... le Canton
 ... vu par Lsne ... les voisins, ... l'agglomération
 ... la métropole lémanique
- ⇒ La politique de la Confédération
 pour les agglomérations
- ⇒ Programme de législature, les projets vaudois
- ⇒ Le PALM : politique, stratégie et la mise en œuvre
- ⇒ Le schéma directeur de l'ouest lausannois : le modèle



Lausanne et le monde

-
- ⇒ Une des cinq plus grandes villes de Suisse ...
« ...*Lausanne fait aussi partie de plusieurs entités qui, de la plus petite à la plus vaste, s'emboîtent l'une l'autre telles des poupées russes: l'agglomération lausannoise, le canton de Vaud, la Suisse, l'Europe, le Monde. Avec ces diverses entités, Lausanne a bien sûr des relations de nature et de degré très différents* »
- ⇒ ... la ville n'a pas à elle seule vocation de métropole, mais montre qqs caractéristiques internationales:
- dans sa population avec 38% d'étrangers;
 - dans son activité économique de tourisme;
 - dans le rayonnement de ses Hautes écoles;
 - dans l'accueil d'importantes sociétés multinationales;
 - «capitale de l'Olympisme moderne», CIO dès 1915
-



Lausanne et la Suisse

-
- ⇒ Nœud de communication pour la partie occidentale du pays (CFF, AR, énergie, télécommunication...)
- ⇒ Équipements et services divers dans l'éducation / formation (EPFL, Uni, Ecole hôtelière, IMD etc.), la culture (Béjart Ballet, Lausanne jardins etc.), le sport (CIO, Fédérations sportives, etc.), la santé (CHUV, cliniques privés, instituts de recherches etc.) et en droit (Tribunal fédéral)
- ⇒ « ... *Lausanne se profile comme l'une des principales agglomérations du pays ... des préoccupations comparables ... en matière de transports, d'environnement et de qualité de vie, de logement et problèmes sociaux «modernes» (vieillesse, nouvelle pauvreté, drogue, etc.) ...* »
-





Lausanne et le Canton

-
- ⇒ Depuis **1803 chef-lieu du canton** de Vaud (appareil de l'Etat, enseignement secondaire supérieur)...
« *Lausanne entretient avec lui une relation traditionnelle d'attraction-répulsion.* »...
 - ⇒ Un mouvement de décentralisation, **dès les années 1970**, tend à entamer ce qui était un quasi monopole lausannois ...
l'éducation/formation ou la santé publique.
« *Mais Lausanne entend bien maintenir sa fonction de **capitale**, siège des principaux organes politiques et administratifs du Canton.* »



Lausanne et l'agglomération

-
- ⇒ **Dès les années 1950**, progression continue de l'agglomération jusqu'à 250'000 d'habitants
 - ⇒ **Expo 64**: un besoin de coordination des pratiques communales dans les domaines stratégiques (aménagement du territoire, les transports, eau et énergie, environnement).
 - ⇒ **1967**: Commission intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise (CIURL), 36 communes en 1975.
Plan directeur d'aménagement régional, sans organisation opérationnelle. Dissolution.



Lausanne et l'agglomération

- ⇒ **1990** nouvelle structure de collaboration : Communauté de la région lausannoise (COREL), 26 communes, 3 secteurs (Est, Nord, Ouest). Association volontaire pour trouver des solutions régionales. Groupes de travail ou commissions (promotion économique, affaires sociales, fluides et énergies, transports, projets régionaux)
- ⇒ En 2000 et 2002, la COREL devient «Lausanne Région». La Confédération apporte un soutien technique et financier à la mise en œuvre de projets-modèles novateurs émanant des communes/villes et des cantons. Le projet pilote «agglomération lausannoise» fait partie des premiers projets modèles encouragés par la Confédération.

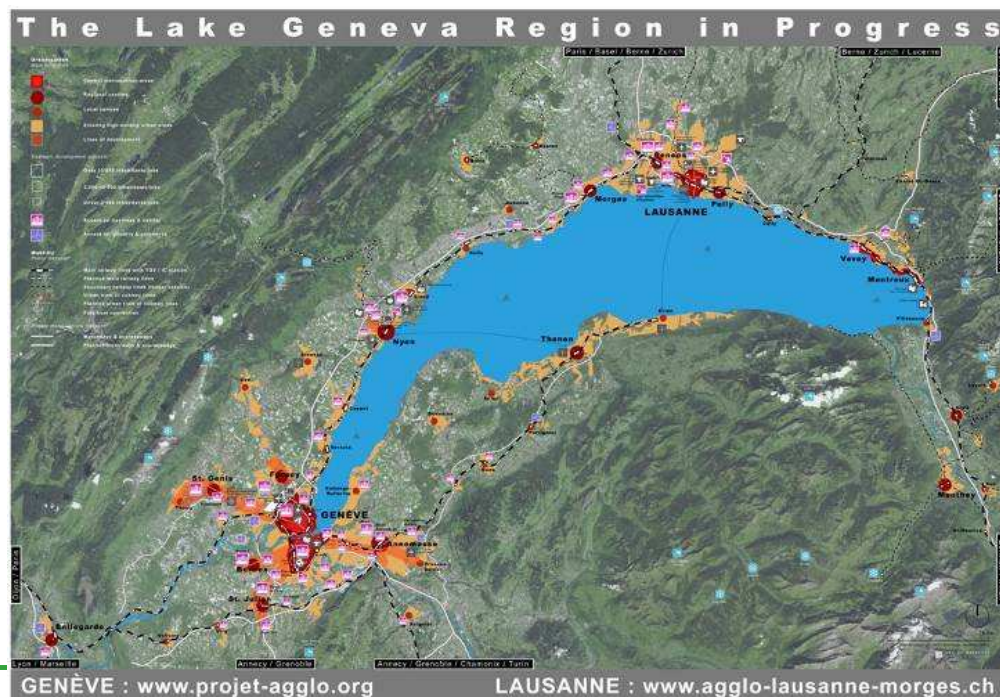


PALM – 070708 - GE

7



Le PALM dans la métropole lémanique



PALM – 070708 - GE

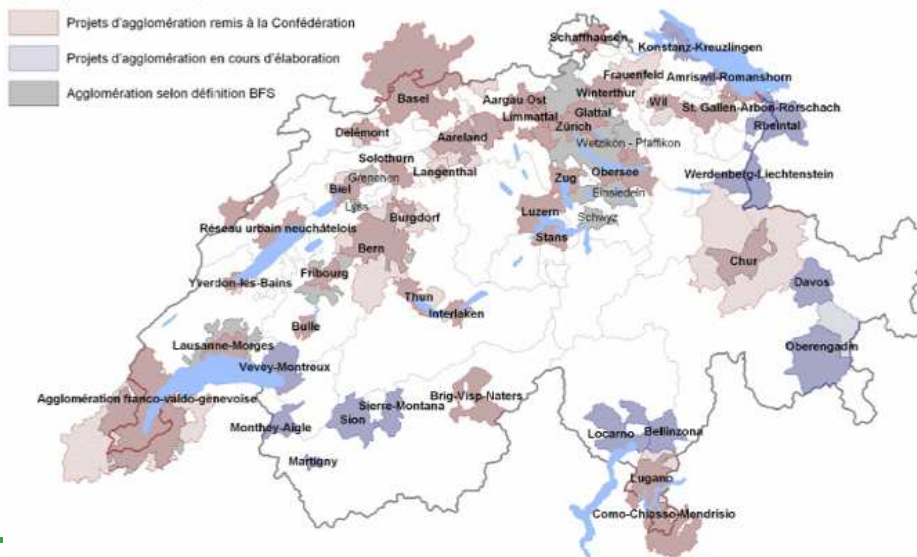
8



La politique de la Confédération pour les agglomérations :

la création du fonds pour le trafic d'agglomération et une réflexion sur la question institutionnelle sont un important facteur de stimulation

Projets d'agglomération (Etat janvier 2008)



PALM – 070708 - GE

9



Objectifs de la politique fédérale des agglomérations

- ⇒ Contribuer au développement durable de l'espace urbain de la Suisse
- ⇒ Garantir l'attractivité économique des territoires urbains et une qualité de vie élevée pour ses habitants
- ⇒ Maintenir le réseau polycentrique fait de petites, moyennes et grandes villes et d'agglomérations
- ⇒ Contribuer à limiter l'extension territoriale des agglomérations, favoriser l'urbanisation vers l'intérieur et structurer les zones urbaines



PALM – 070708 - GE

10



Programme de législature et Plan directeur cantonal

- ⇒ **Mesure phare**
 - Mettre en œuvre le Plan directeur cantonal, en particulier développer les infrastructures de transport et les projets d'agglomération.
- ⇒ **Plan directeur cantonal:**
 - Le canton sensibilise les communes, les régions et la population aux enjeux des agglomérations
 - Il assure la cohérence entre les projets d'agglomération et les autres éléments de la stratégie cantonale d'agglomération.
 - Il est une force de proposition pour répondre aux exigences de la politique fédérale des agglomérations et définit les règles au niveau spatial et institutionnel.
 - Il élabore des projets de territoire à l'échelle des agglomérations vaudoises en partenariat avec les communes et régions concernées.
 - Les projets sont intégrés au PDCn au moyen de fiches régionales



PALM – 070708 - GE

11



Les projets vaudois

AggloY

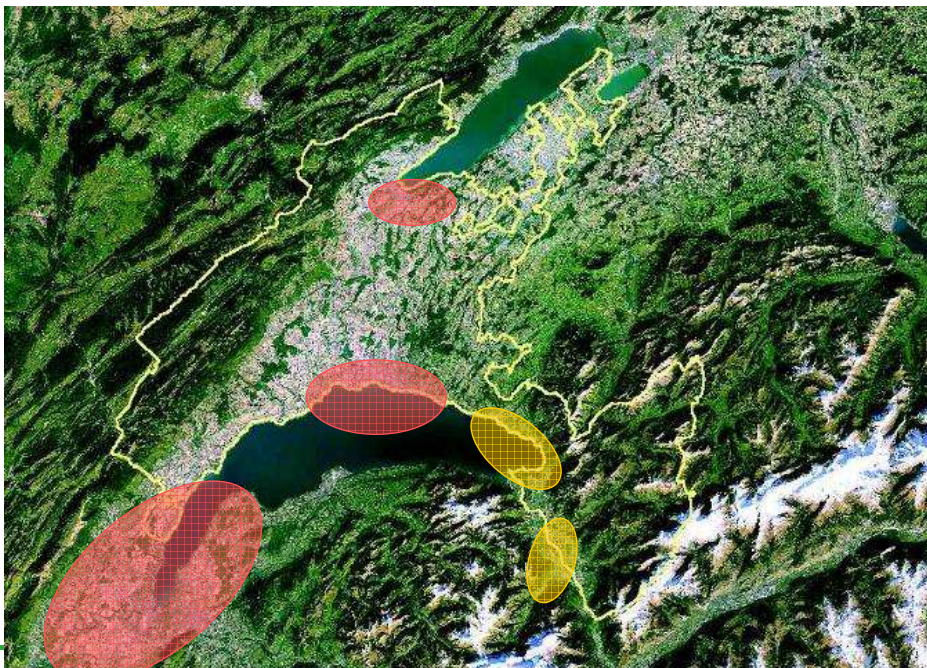
30'000 HAB
14'000 EMP
+ 10'000 HAB
+ 6'000 EMP

PALM

258'000 HAB
160'000 EMP
+ 40'000 HAB
+ 30'000 EMP

AFVG

770'000 HAB
390'000 EMP
+ 200'000 HAB
+ 100'000 EMP



RIVIERA

81'000 HAB
34'000 EMP

PAMA

44'000 HAB
17'000 EMP



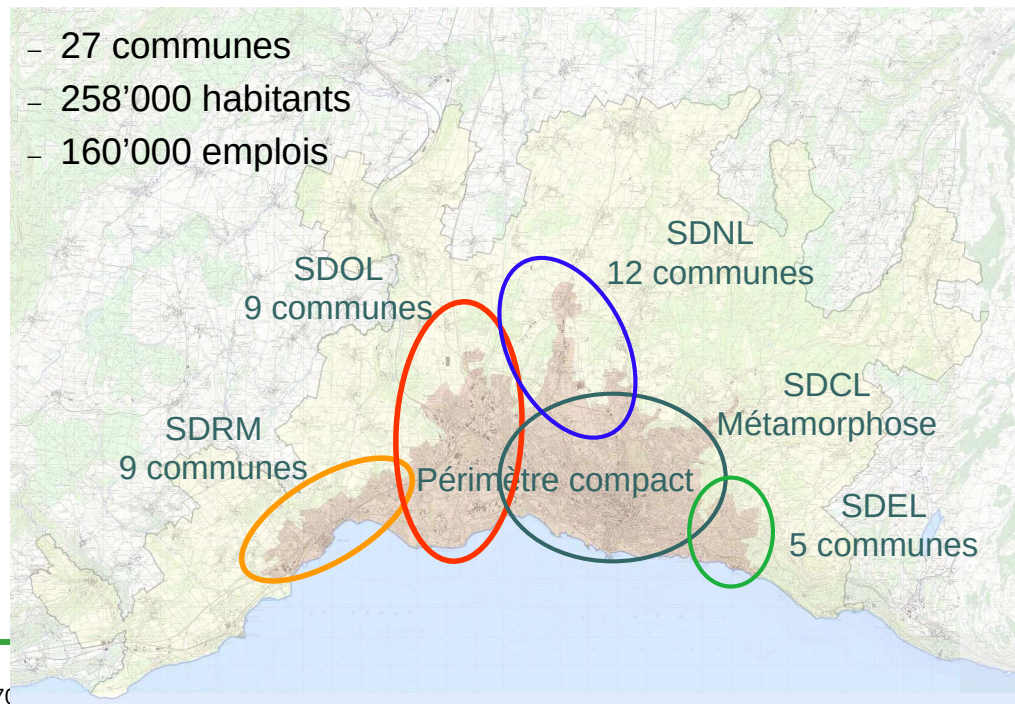
PALM – 070708 - GE

12



Agglomération Lausanne - Morges (ALM)

- 27 communes
- 258'000 habitants
- 160'000 emplois

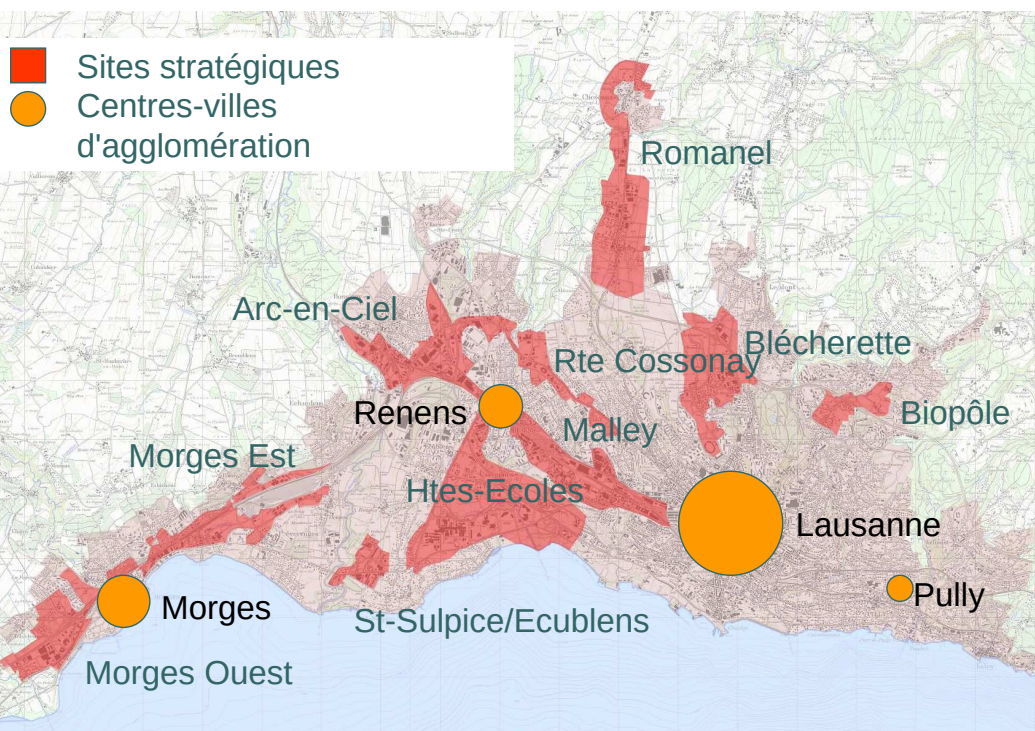


PALM - 07070

13



Projet d'urbanisation



PALM - 07

14



La question institutionnelle

- ⇒ Exigence: une entité responsable
interlocuteur unique de la Confédération

AFVG	Canton de Genève
AggloY	Ville d'Yverdon-les-Bains
PALM	Canton de Vaud



La démarche vaudoise

- ⇒ Loi sur les communes: ses dispositions
sur les agglomérations ne répondent pas
aux exigences des projets
d'agglomération
- ⇒ Le volet institutionnel du PALM n'a pas
suscité un accord suffisant lors de la
consultation en 2005
- ⇒ Élaboration de conventions entre l'Etat de
Vaud et les partenaires des projets
d'agglomération



⇒ Taux de cofinancement

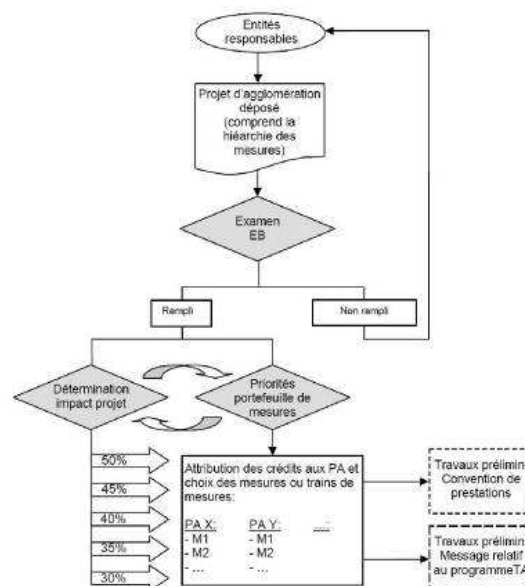
- de 30 à 50% en fonction de l'efficacité globale du projet (0% pour projet surdimensionné ou efficacité insuffisante)

⇒ Mesures cofinancées

- choix des mesures sur la base de leur rapport coût-utilité

⇒ Convention de prestations

- engagement formel des partenaires
- fixe le cadre financier du cofinancement



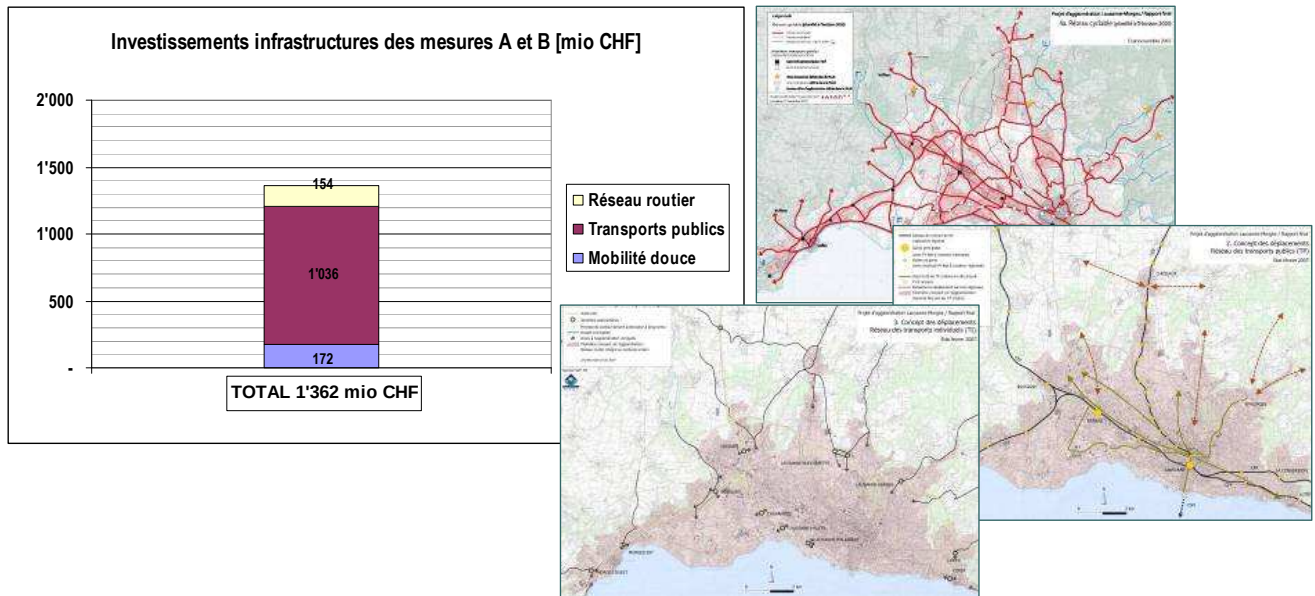
⇒ Loi fédérale du 6 octobre 2006 (LFInfr)

- fonds de durée limitée du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2027

⇒ Utilisation du fonds d'infrastructure

– achèvement du réseau RN	8.5 mia
– goulets d'étranglement du réseau RN	5.5 mia
– routes régions montagne et périphériques	0.8 mia
– trafic d'agglomération	6.0 mia
– mesures urgentes (montants déjà attribués, dont 180 mio VD et 850 mio GE)	2.5 mia
– à attribuer, mesures prioritaires des projets déposés	2.5 mia
– réserve (nouvelles mesures prioritaires, nouveaux projets)	1.0 mia

20.8 mia

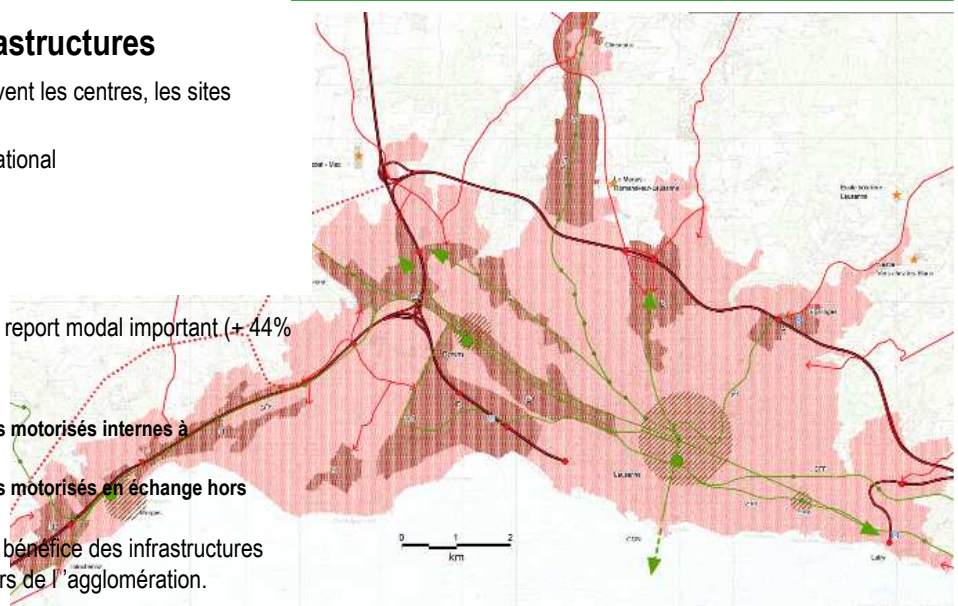


⇒ Coordination AT - Infrastructures

- RER et axes forts desservent les centres, les sites stratégiques
- Ils les relient au réseau national
- Ils sont complémentaires

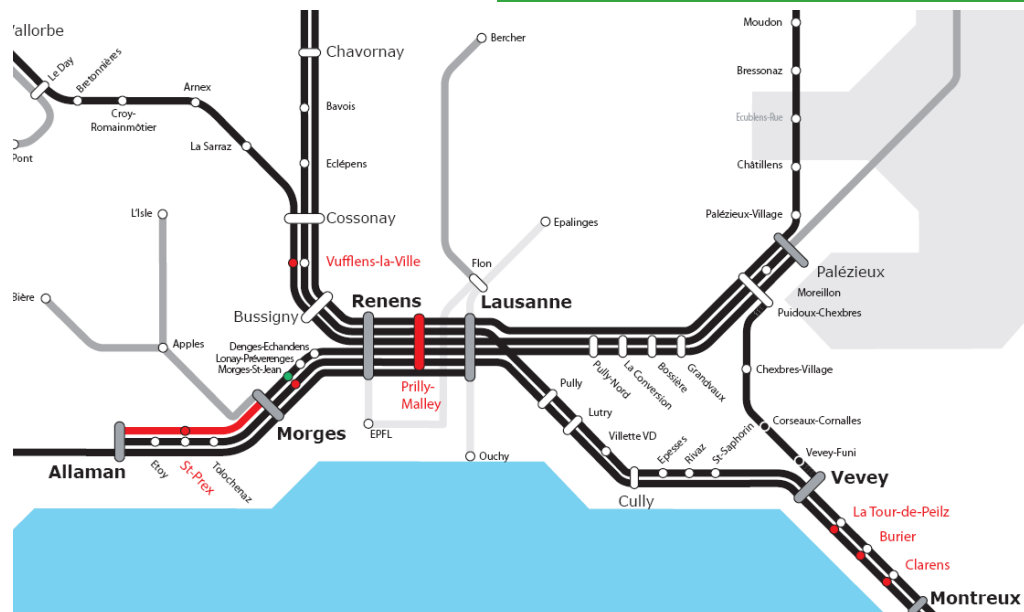
⇒ Enjeux mobilité

- Pas de densification sans report modal important (+ 44% de fréquentation TP)
- HPM 2020:
 - 45'500 déplacements motorisés internes à l'agglomération
 - 38'000 déplacements motorisés en échange hors agglomération
- Effets du report modal au bénéfice des infrastructures routières dans et au dehors de l'agglomération.





Développement du RER Vaudois Phase 1 - Décembre 2010

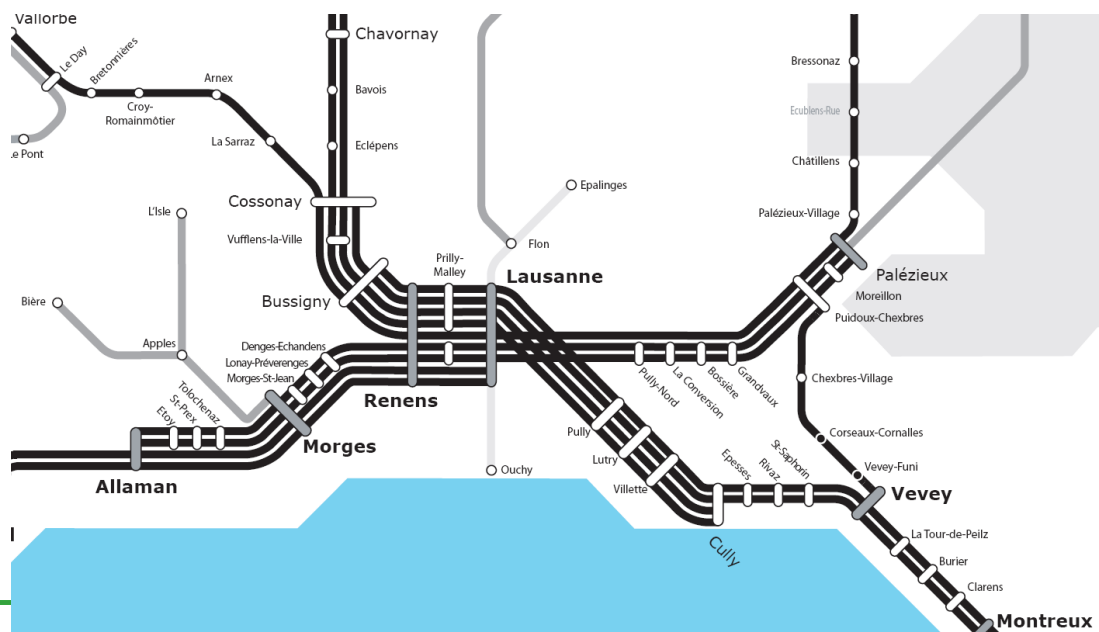


PALM – 070708 - GE

21



Développement du RER Vaudois Etat final - Horizon 2016-18

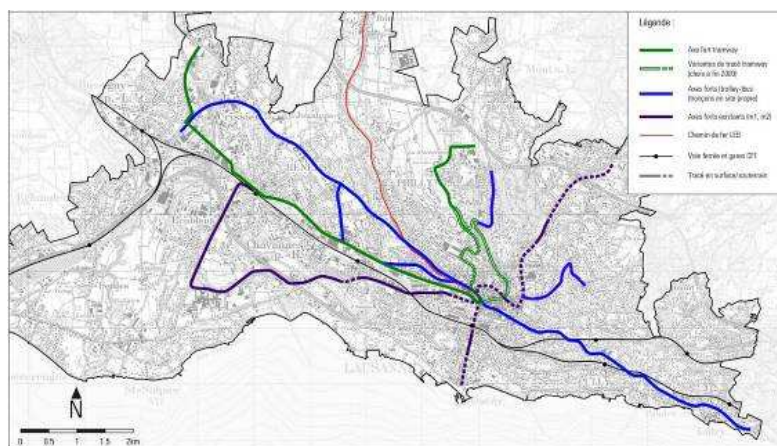


PALM – 070708 - GE

22

⇒ Lignes urbaines principales

- Réponse à la saturation actuelle et aux densifications prévues.
- Efficacité du TP du site propre.
- Des solutions techniques adaptées à la demande, optimisant l'existant:
 - une ligne de tram
 - des aménagements d'axes forts (trolley)bus



⇒ Réalisation par étapes et adaptabilité

- Réalisation en 2 étapes, mesure A (2011-2014) et B (dès 2015)
- une partie des axes forts (trolley)bus pourrait constituer à terme un réseau tram

⇒ Première étape

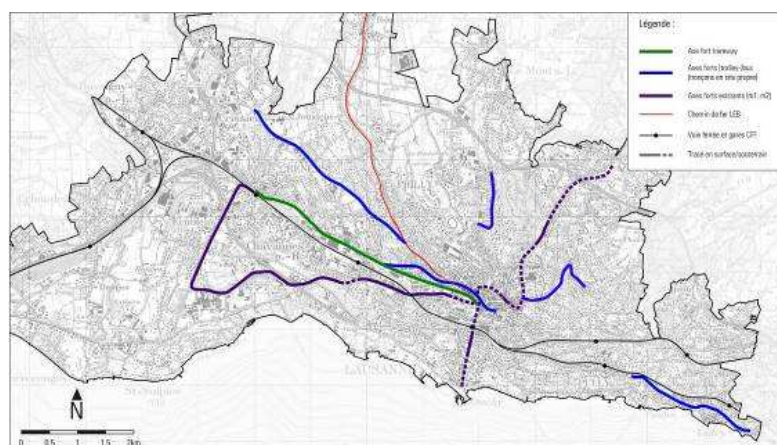
- Axes forts trolleybus,
- Axe fort tram Renens-Flon
- Investissement limité à 360 mio Fr. (330)

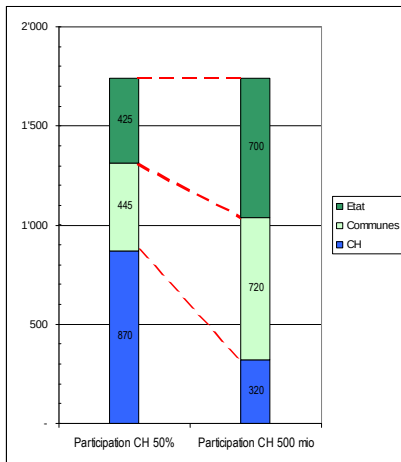
⇒ Desserte du Nord lausannois

- Desserte du plateau de la Blécherette par un axe fort tram
- Le tracé de cet axe fort reste à déterminer, par une étude d'opportunité et de faisabilité approfondie (fin 2009).

⇒ Suite des travaux

- fin APS (juin 08), AP première étape (09)



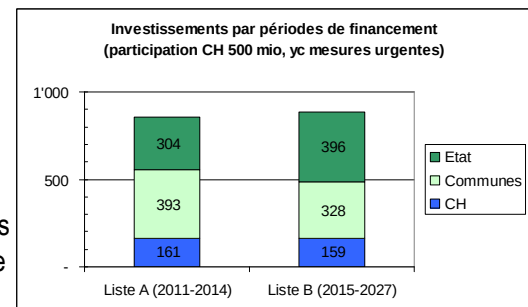


⇒ Financiers

- stratégie à adopter en fonction de la part de financement fédéral
- participation cantonale à la part de financement communale:
 - Crédit cadre soutenant les aménagements favorables aux TP et mobilités douces ainsi que le doublement des places P+Rail?

⇒ Faisabilité

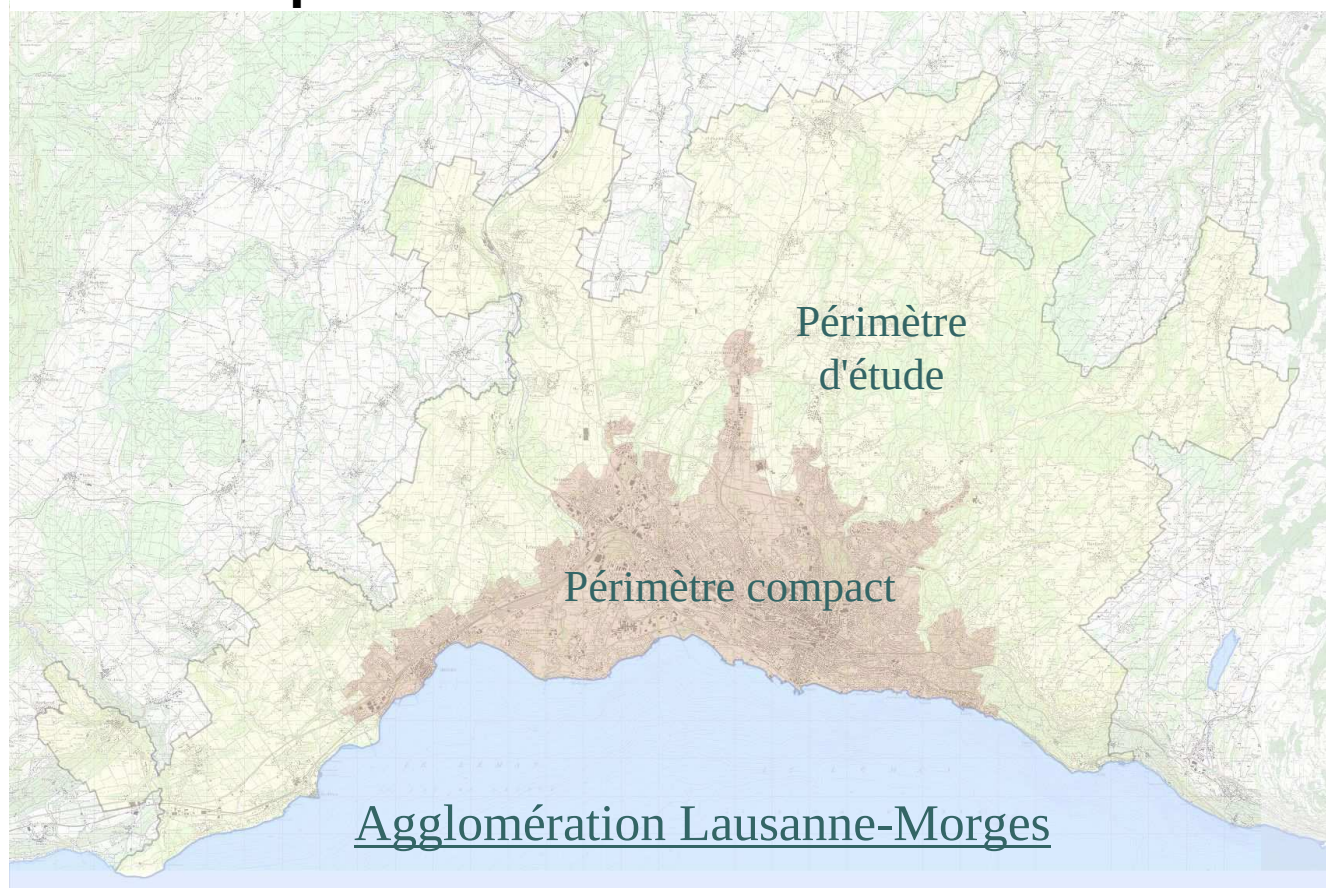
- importante part des mesures en liste A
- capacité d'investissement
- difficulté de mener ces mesures au niveau de maturité exigé



Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Validation politique du projet : Convention février 2007

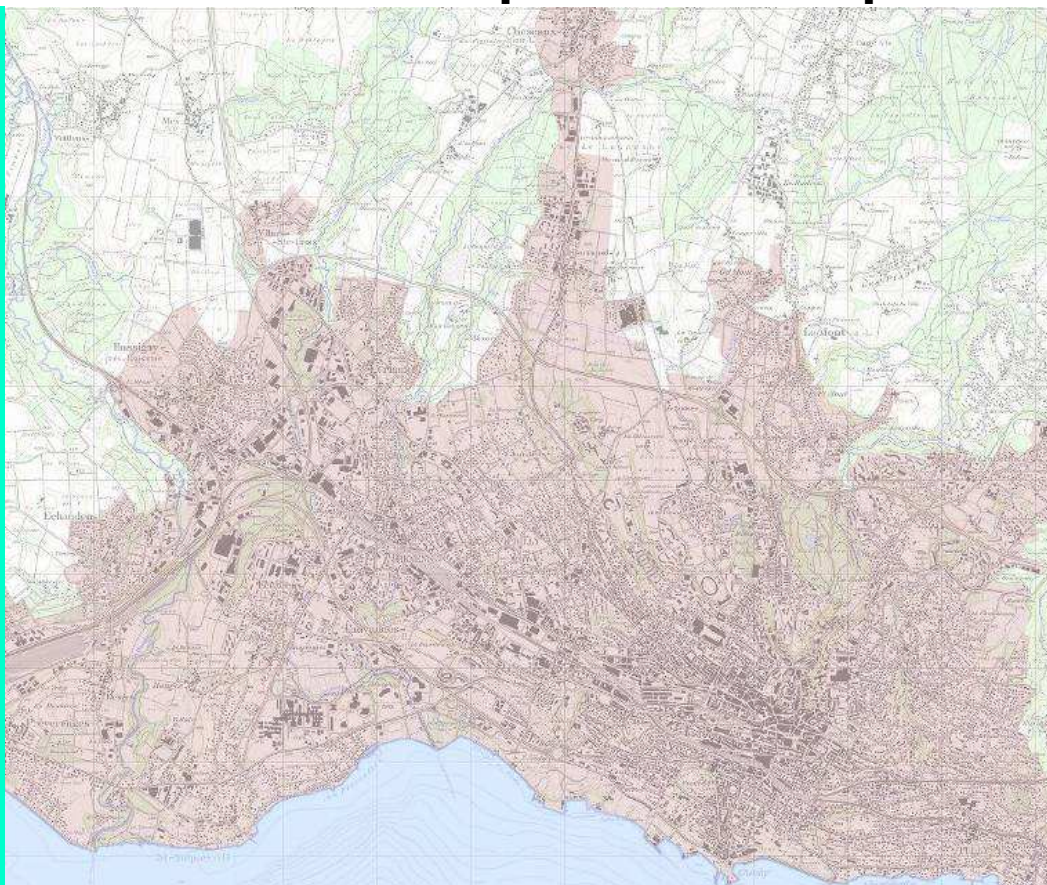
Le premier partenariat public vaudois pour limiter l'étalement urbain



Un projet qui lie le Canton et toutes les communes du périmètre compact

Belmont-sur-Lausanne
Bussigny-près-Lausanne
Chavannes-près-Renens
Cheseaux-sur-Lausanne
Chigny
Crissier
Denges
Echandens
Echichens
Ecublens
Epalinges
Jouxtenis-Mézery
Lausanne
Le Mont-sur-Lausanne
Lonay
Lully
Lutry
Morges
Paudex
Préverenges
Prilly
Pully
Renens (Vaud)
Romanel-sur-Lausanne
Saint-Sulpice (Vaud)
Tolochenaz
Villars-Sainte-Croix

Canton de Vaud
Lausanne Région
ACRM

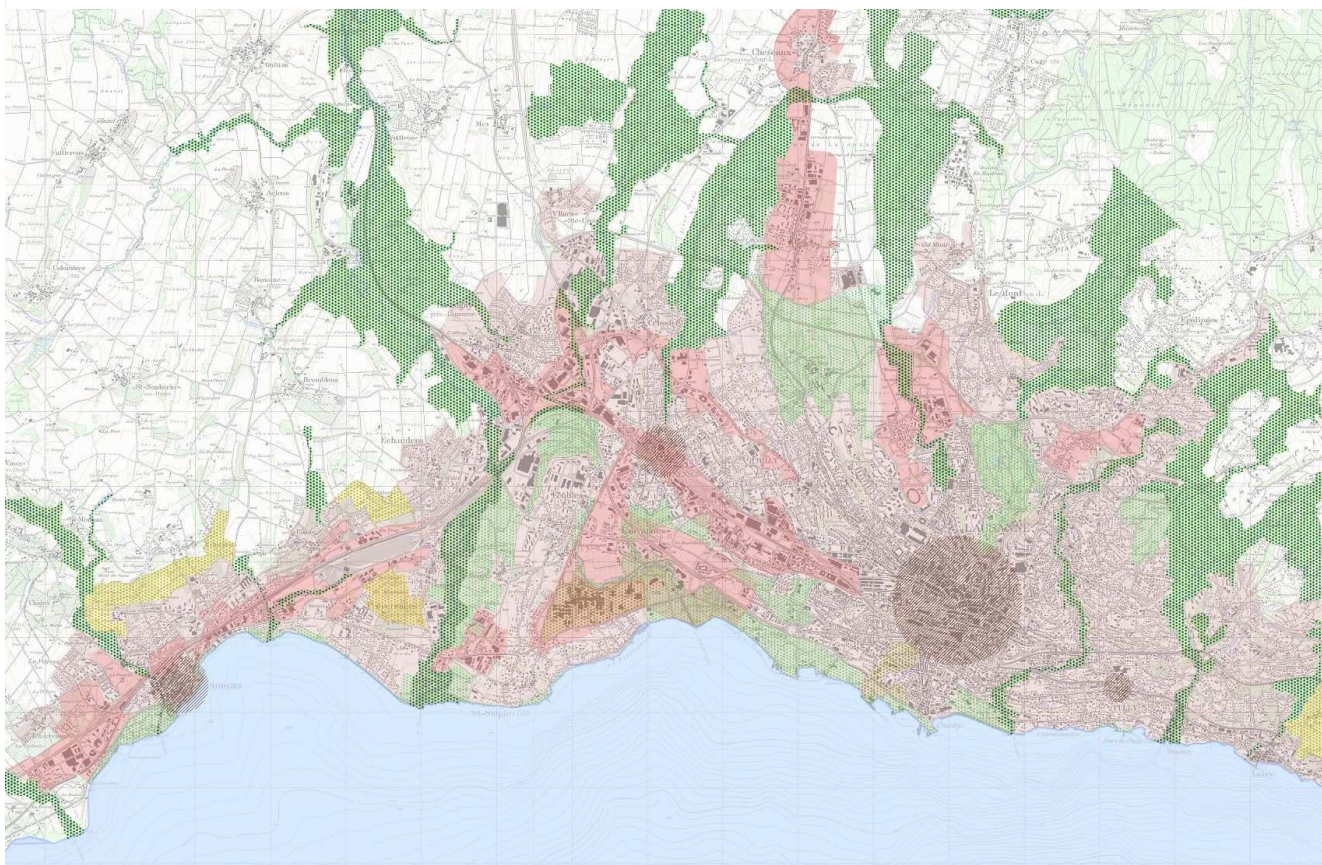




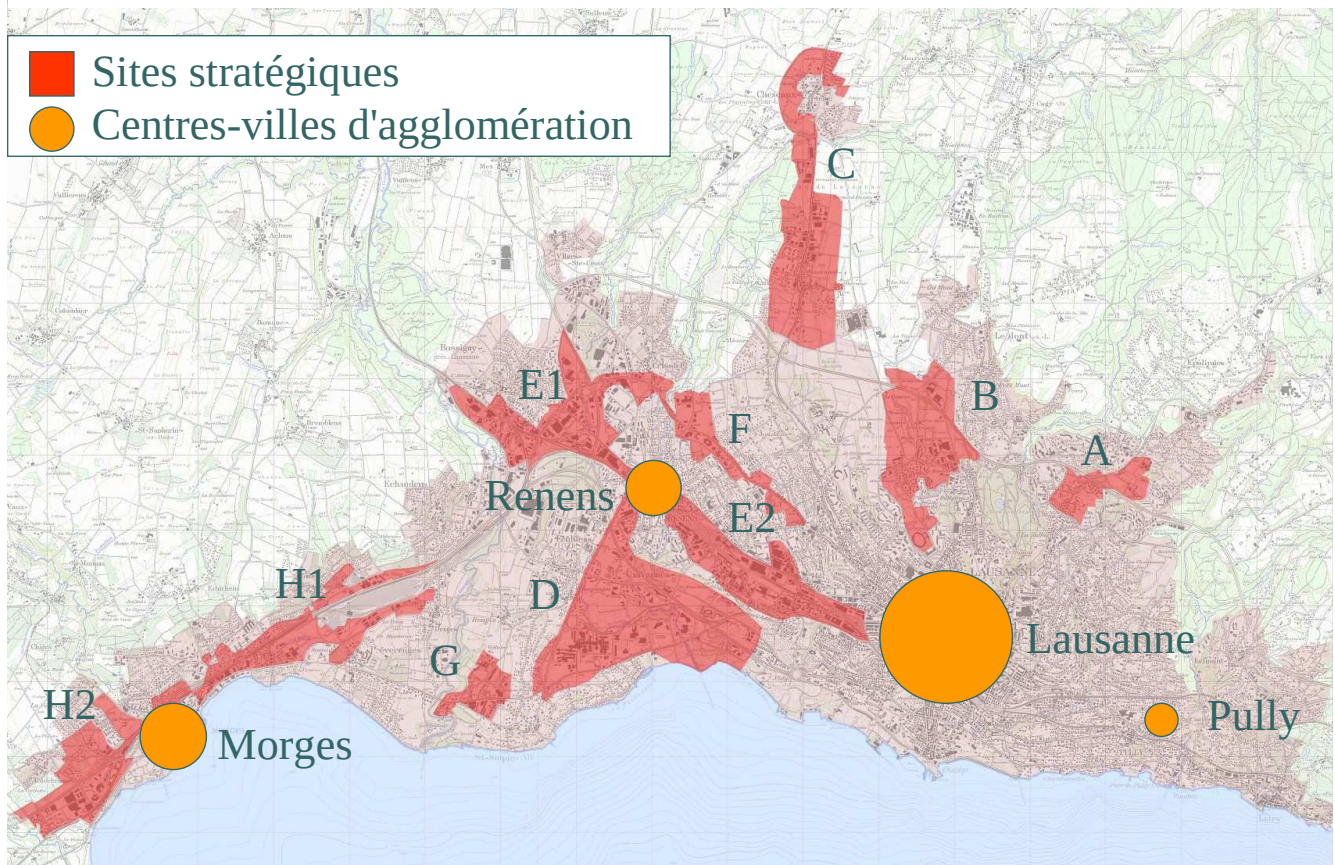
Orientations stratégiques et principes d'aménagement



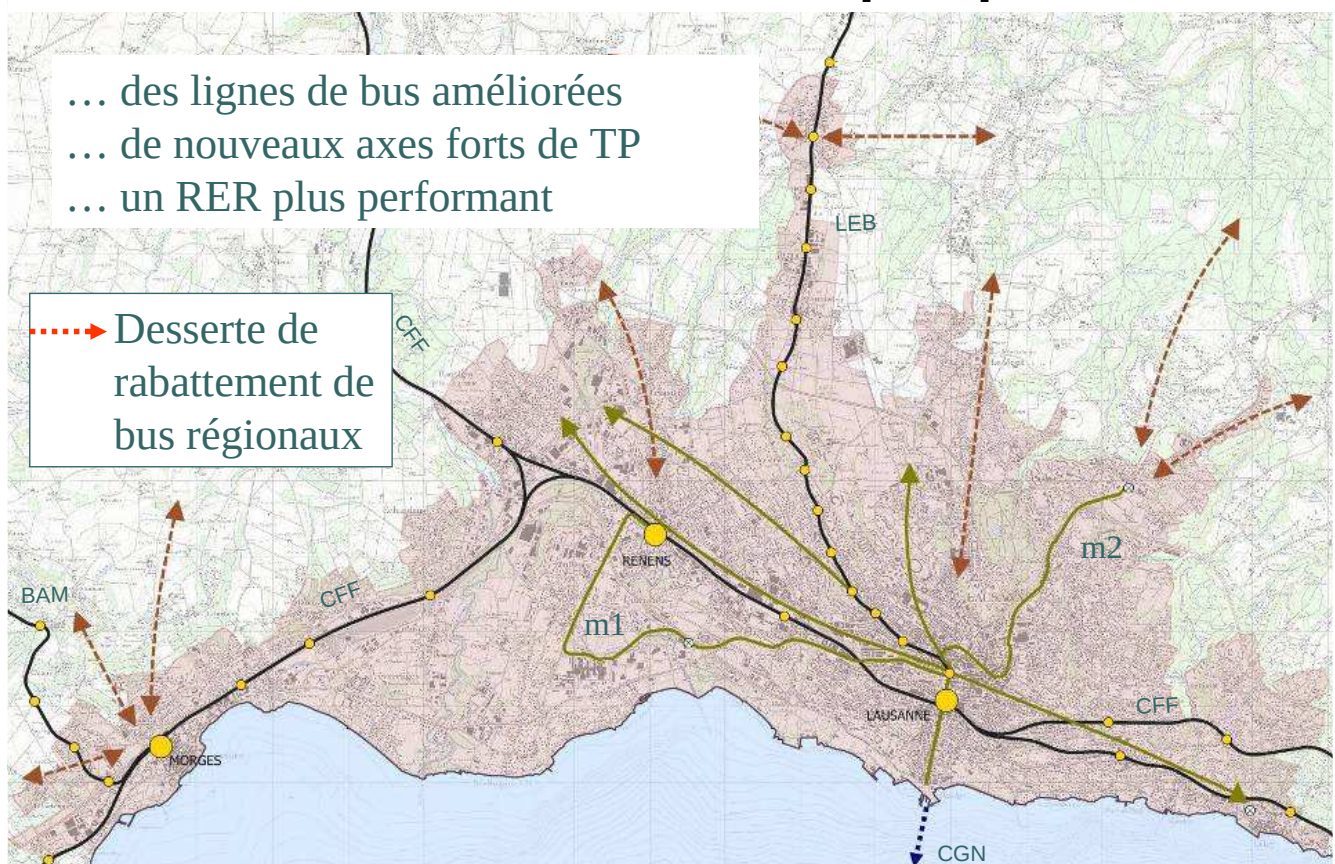
**A l'horizon 2020, accueillir près de 70'000 habitants
et emplois dans l'agglomération compacte**



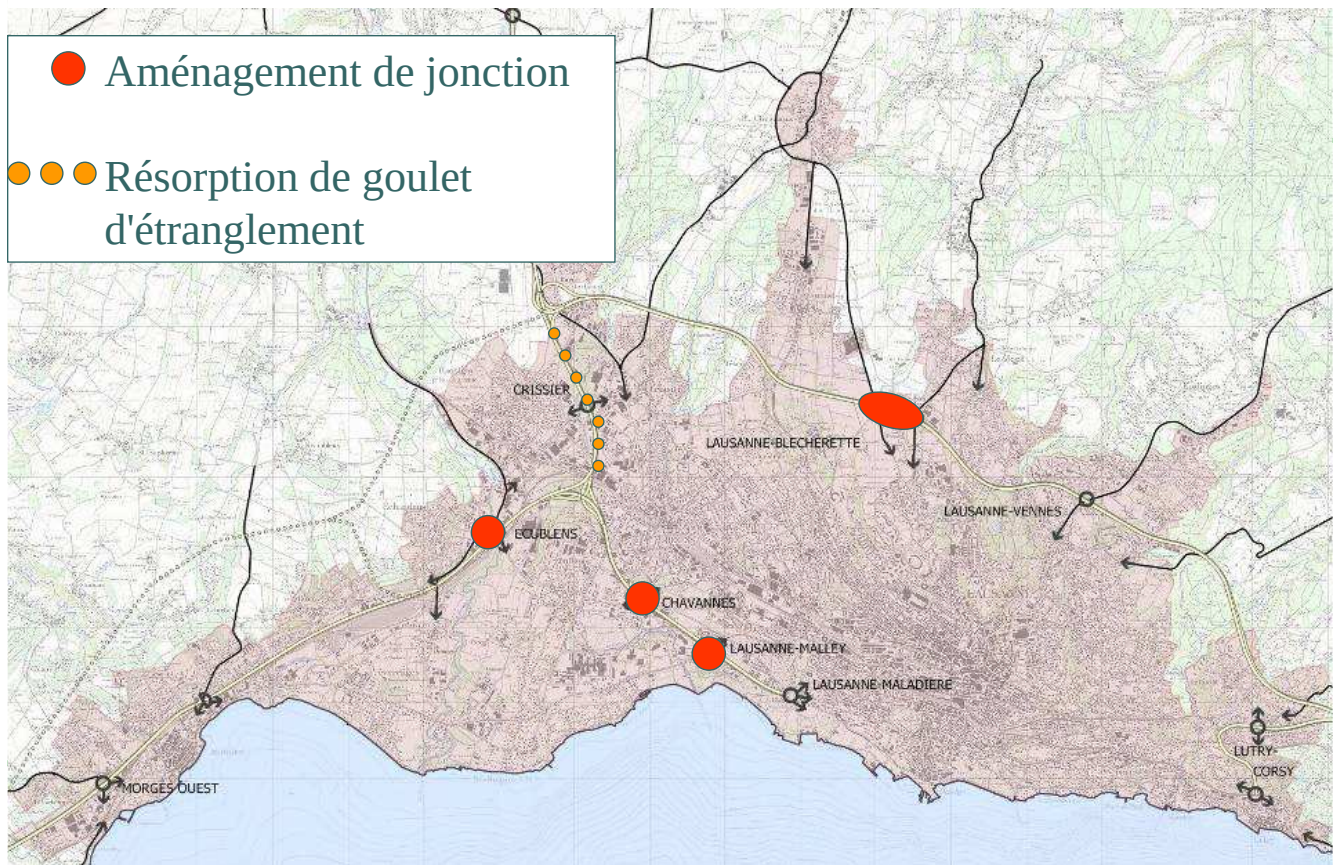
**Avec les principaux centres-villes,
10 sites stratégiques seront les moteurs du développement**



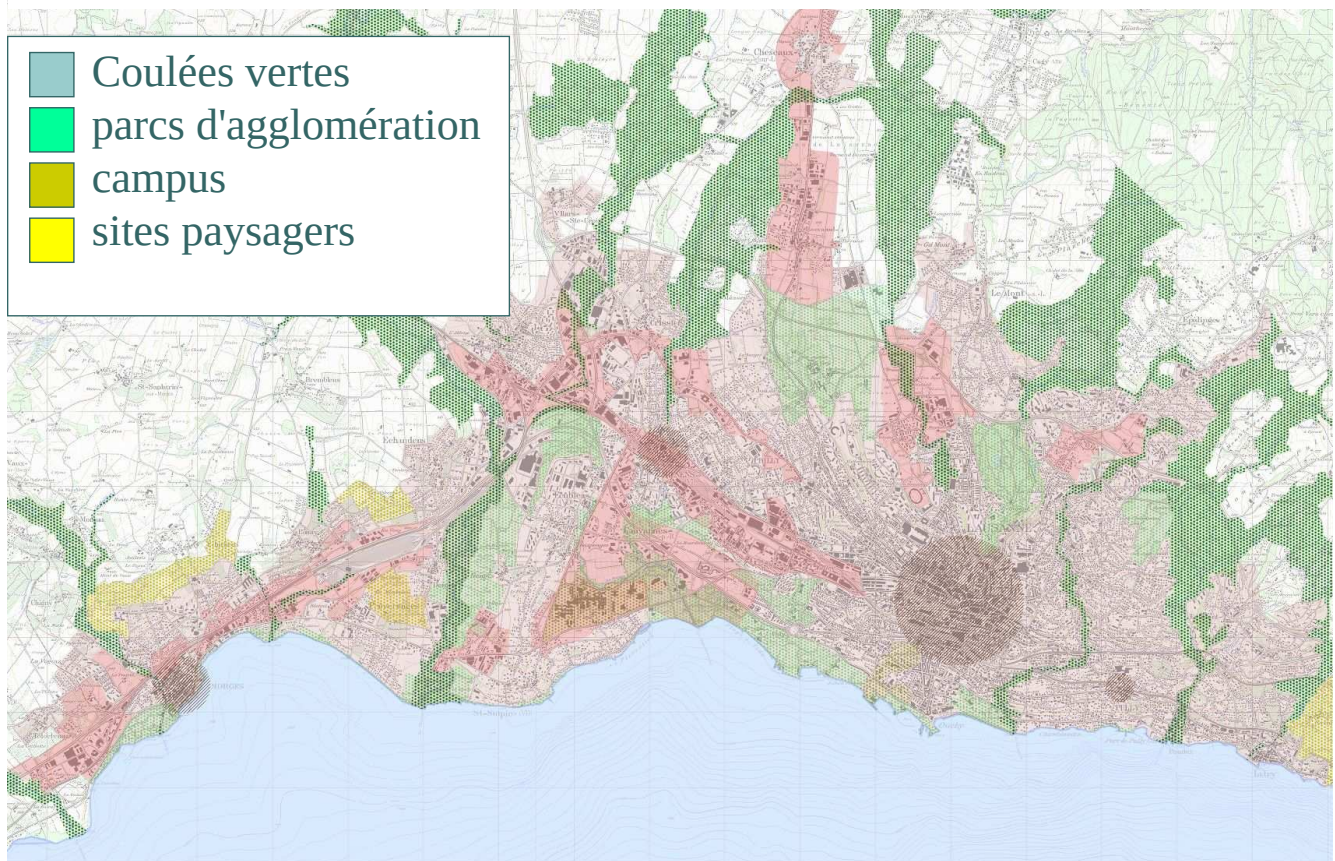
**Une accessibilité renforcée grâce à l'optimisation
des infrastructures de transport public...**



... et des améliorations indispensables du réseau autoroutier



Développer un réseau vert à l'échelle de l'agglomération...

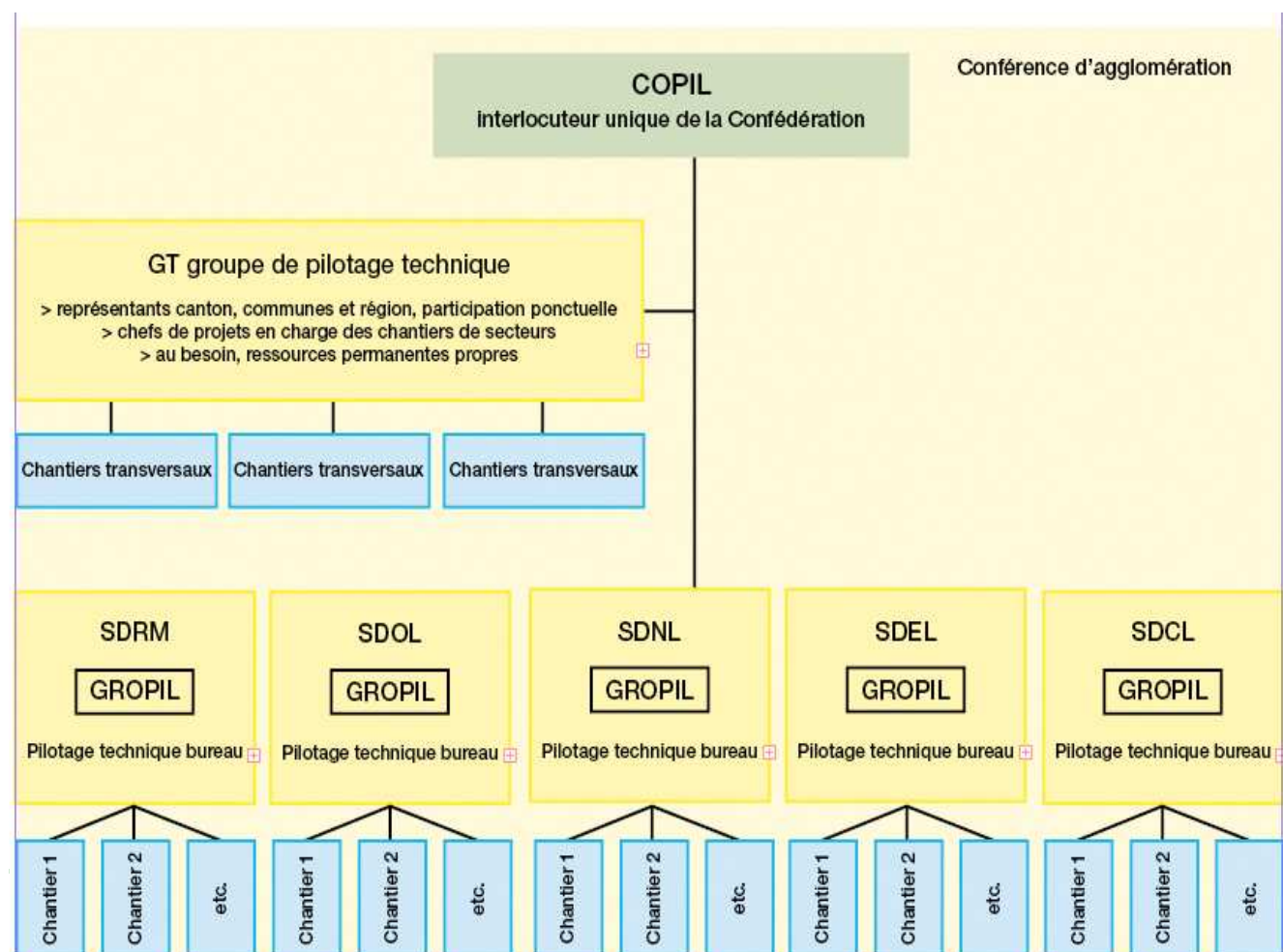
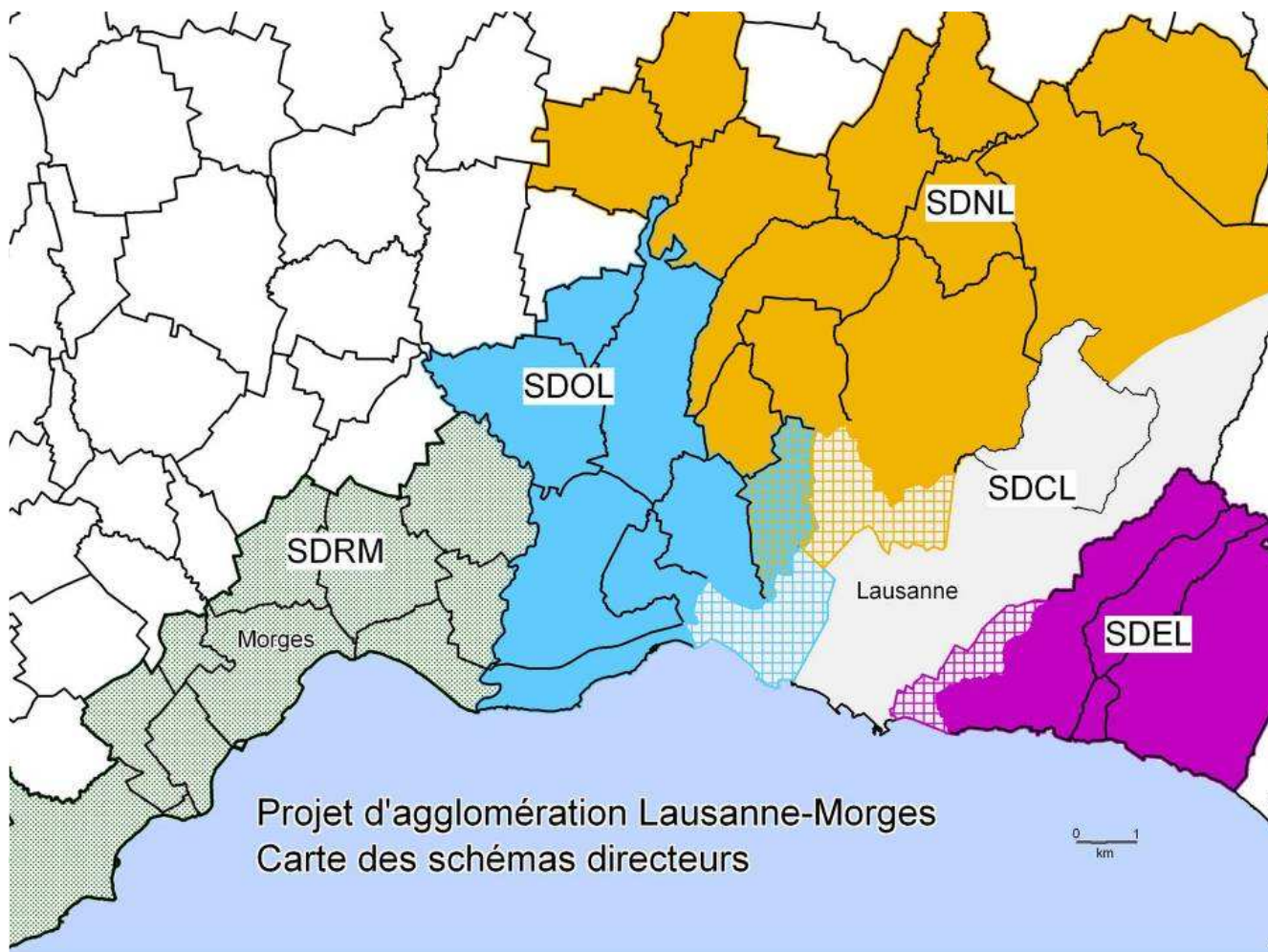


... et en alliant densité et qualité



Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Portage politique et mise en œuvre

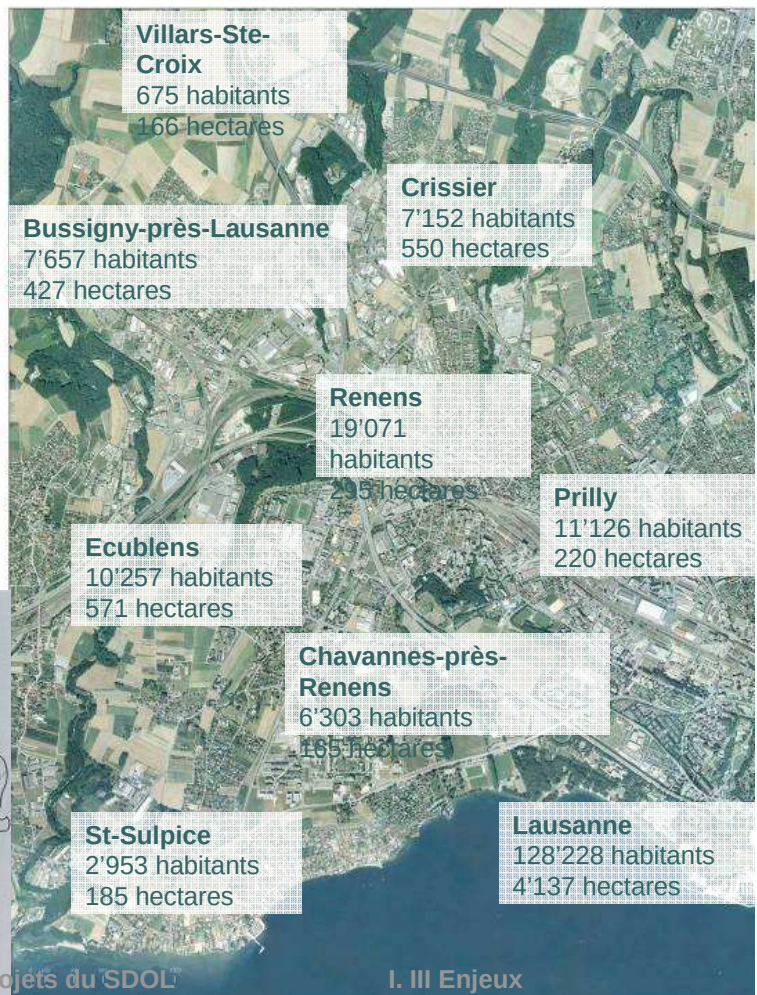
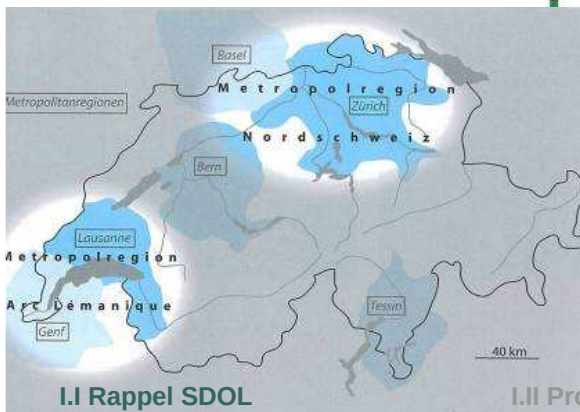






Contexte

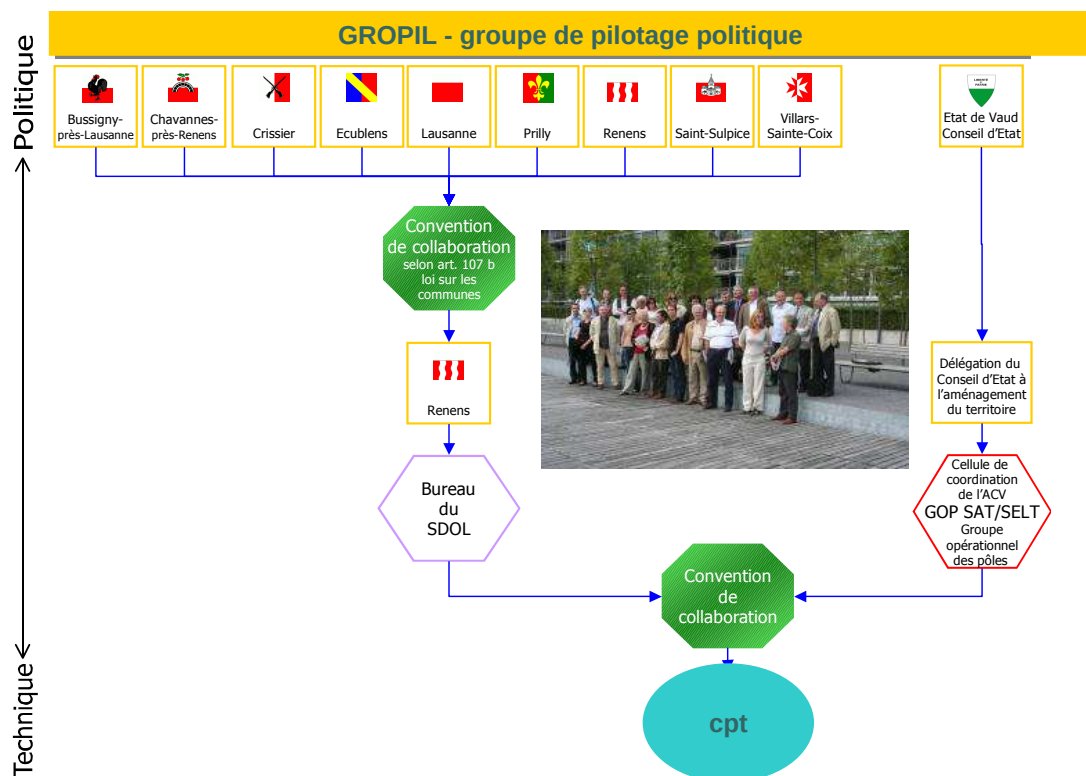
- > **65'200** habitants
(sans Lausanne) /
2^{ème} ville du canton
- > **8** communes de l'OL et
Lausanne
- > **1** district
- + **30'000 à 40'000** h+e à
l'horizon 2020



I. III Enjeux



Acteurs et structure de gouvernance : 2 conventions de collaboration



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux



3 domaines d'action ... des objectifs prioritaires

qualité de vie

- > mise en valeur des éléments paysagers
- > environnement (air / bruit / énergie)
- > requalification des voies de circulation

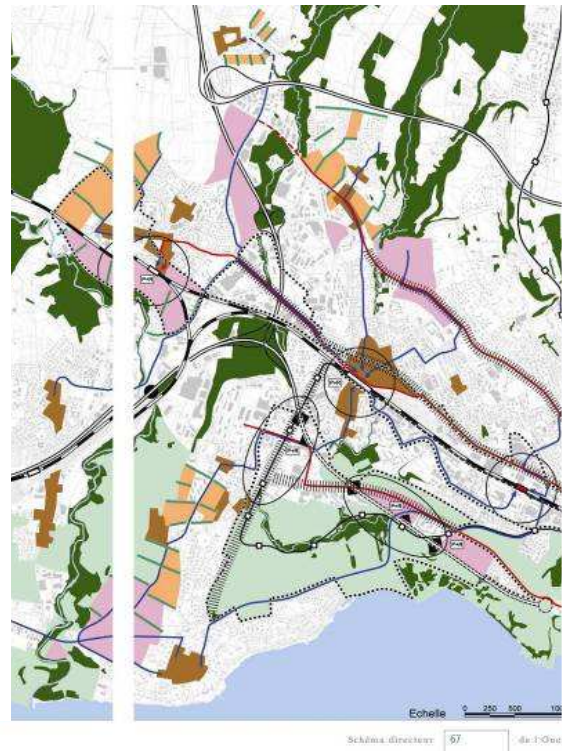
urbanisation

- > **coordination urbanisation / transports**
- > mixité, densité pour favoriser le développement des TP
- > création de nouveaux pôles de référence

mobilité

- > limiter l'accroissement du trafic
- > développer l'offre TP
- > créer un maillage fin TNM (MD)

+ concertation et partenariat



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux



6 chantiers d'études : 4 sites stratégiques, espaces publics et mobilité

- Chantier 1 Hautes Écoles
- Chantier 2 Bussigny à Sébeillon
- Chantier 3 Route de Cossonay
- Chantier 4 St-Sulpice - Ecublens
- Chantier 5 Espaces publics / TNM (MD)
- Chantier 6 Transports / TP TI



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux



- I. Rappel SDOL
- II. Projets du SDOL :
 - > principes de planification
 - > chantiers sectoriels
 - > chantiers thématiques
 - > méthode ABC
- III. Enjeux



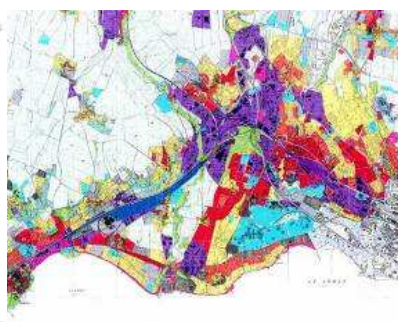
Principes de mise en œuvre : de la planification à la réalisation

Projections au-delà de l'horizon 2010: + 30'000 à 40'000 habitants et emplois. Cet objectif devra être vérifié dans le cadre des études des sous-secteurs.

100 - 200 h+e/ha
200 - 400 h+e/ha
> 400 h+e/ha
Densités selon PGA en vigueur



1> lignes directrices et visions



2> plans directeurs et changements d'affectation

3> projets



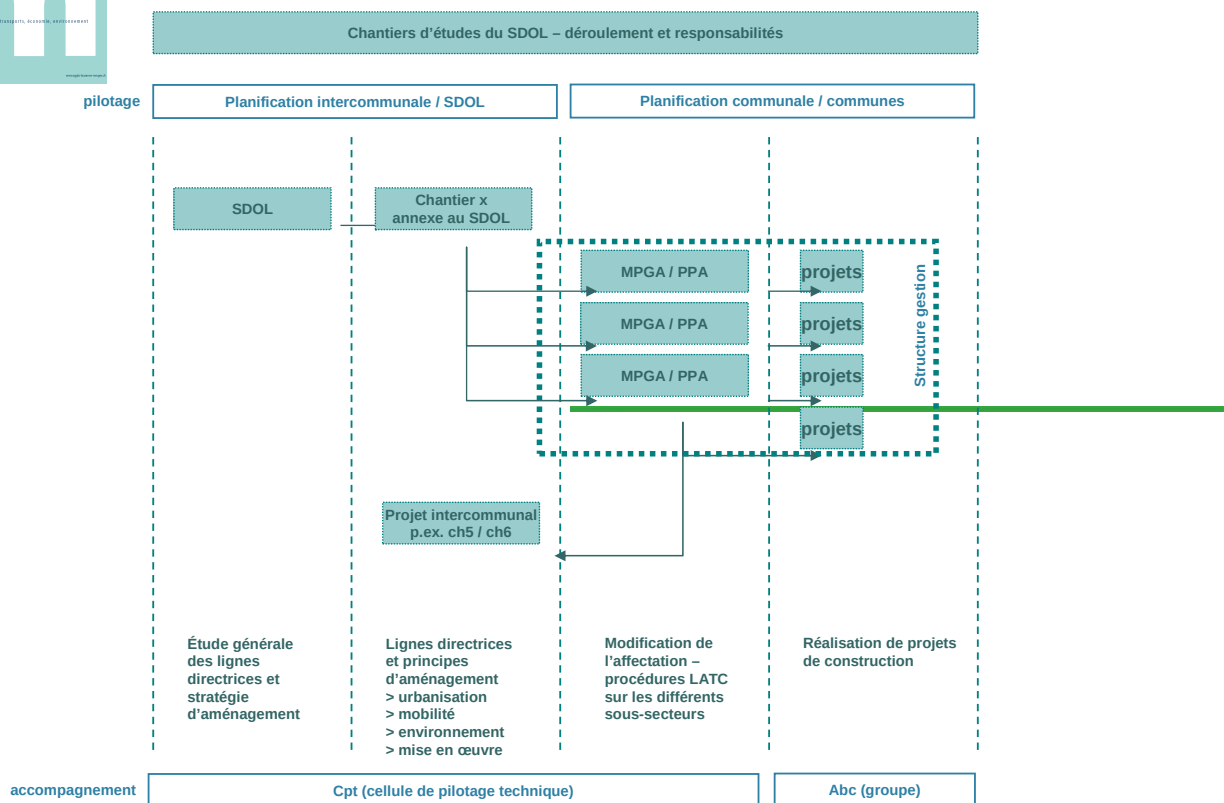
I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I.III Enjeux



Structure organisationnelle et processus d'accompagnement



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux



I. Rappel SDOL

II. Projets du SDOL :

- > principes de planification
- > chantiers sectoriels (morceaux choisis)
- > chantiers thématiques
- > méthode ABC

III. Enjeux



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

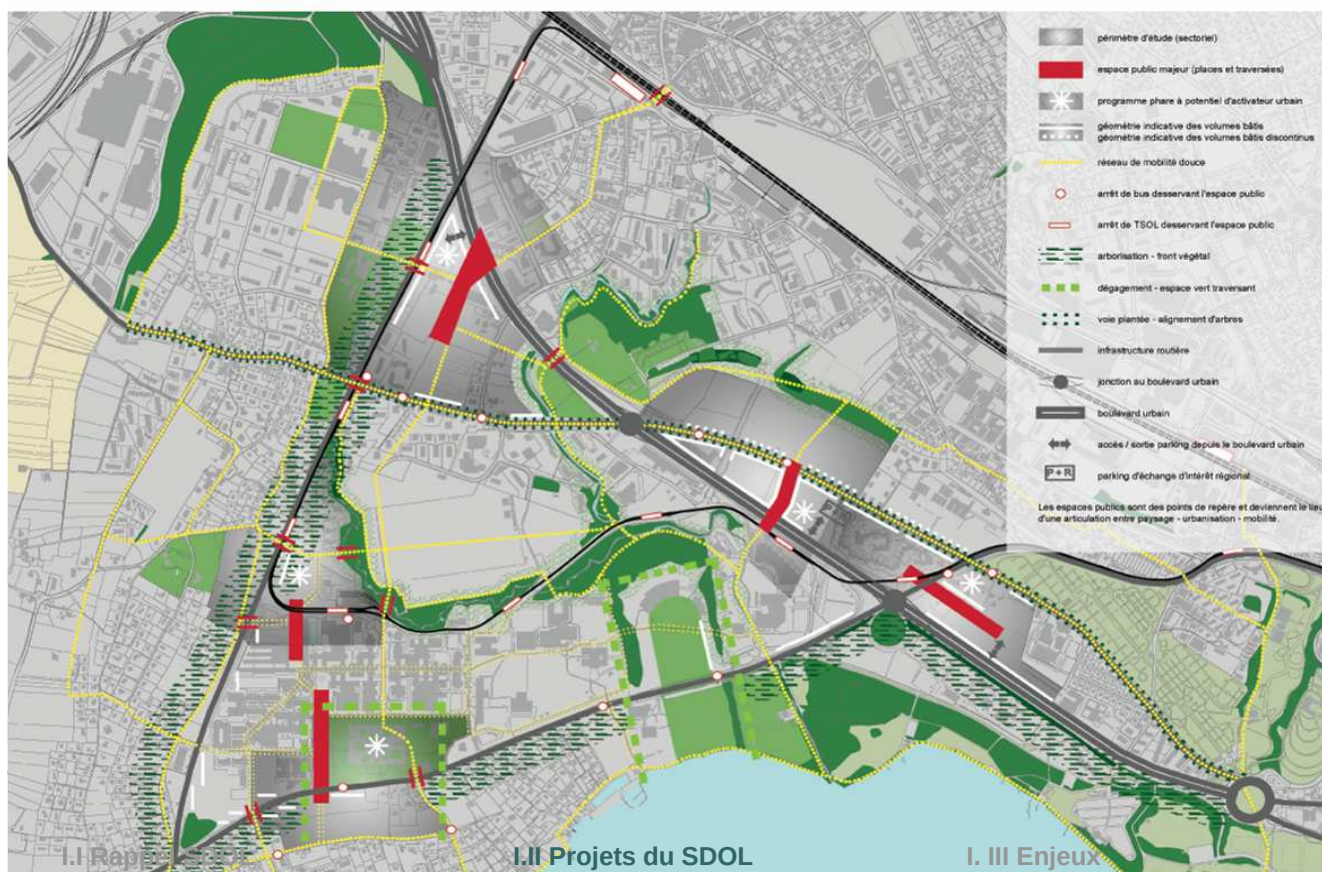
I. III Enjeux



Chantier 1 / secteur des Hautes Ecoles – densité et mixité



Chantier 1 / secteur Hautes Ecoles –lignes directrices (urbanisation, paysage, mobilité) et une stratégie de mise en œuvre / 2006





Chantier 1 : prochaines étapes de la mise en œuvre / 2008

● Planifications communales et projets de constructions

- > Cèdres, En Dornig, Bourse aux fleurs, Côtes de la Bourdonnette, stade football / métamorphose

Etudes thématiques / opportunité et faisabilité

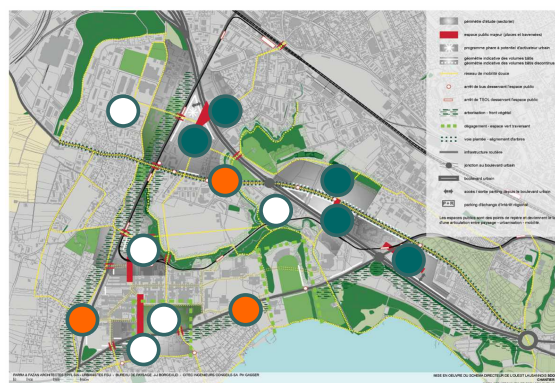
- > Etude de trafic multimodale secteur En Dornig – stade football
- > Etude d'opportunité commerciale secteur En Dornig

● Requalifications routières / concept général

- > Route du Lac – RC1
- > Avenue du Tir-Fédéral
- > Route de la Maladière

Mobilité

- > Réseau AR et compléments
- > Réseau routier - ch6 / TIM
- > Réseau transports publics - ch6 / TP
- > Réseau mobilité douce – ch5



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux

31



Chantier 1 / Route du lac RC1 – concept de requalification



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux



Chantier 1 / Route du lac RC1 – du territoire à la charte paysagère



relief
végétation
une tache indélébile :
le delta de la Venoge

B - échappées et fenêtres
deux fenêtres majeures (UNIL et EPFL)
des échappées ponctuelles
des pleins et des vides

C - deux entités spatiales
le parc des hautes écoles
l'imbrication d'Ecublens et St-Sulpice

D - hiérarchie des circulations
accrochage et diffusion autour de la RC1



Chantier 2 / secteur de Malley – reconvertir une friche industrielle en ville



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I.III Enjeux



Chantier 2 / Malley – études test : vision commune et concertation



I.I Rappel SDOL



I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux



Chantier 2 / Malley – la nouvelle halte RER à Prilly / Malley : un détonateur pour le développement du quartier



HALTE RER / PRILLY - MALLEY

Images ©2007 Luscher-Architectes Lausanne

I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux



Chantier 2 / Malley – PDL intercommunal : lier les autorités entre elles



Chantier 2 / Malley : programme d'actions

Procédures à venir

- > modification des plans généraux d'affectation, et / ou plans partiels d'affectation ou plans de quartier
- > plan d'alignement et des espaces publics
- > procédures de mise en concurrence pour les éléments stratégiques (bâtiments emblématiques, espaces publics principaux, etc.)
- > études liées à l'impact environnemental

Management du site

- > structure de gestion : collectivités publiques et tiers
- > missions : promotion du développement actif du site, accompagnement du projet, développement d'une gestion foncière

Autres actions

- > Élaboration d'une charte « quartier à haute durabilité »



Chantier 2 / Arc-En-Ciel - restructurer une zone industrielle en mutation



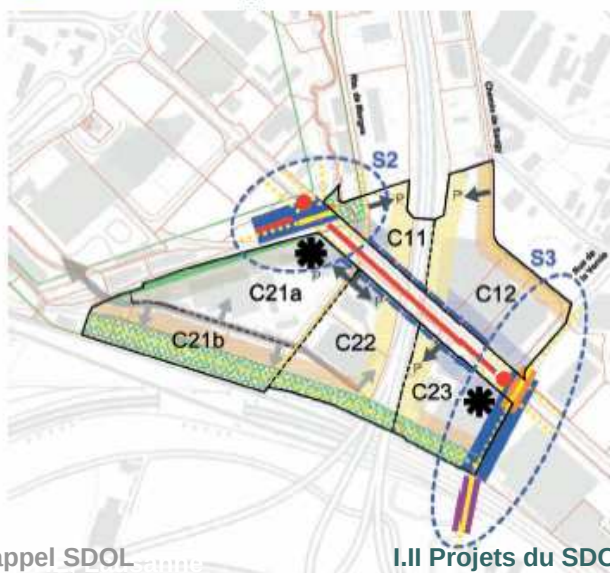
I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL

I.III Enjeux



Chantier 2 / Arc-En-Ciel – mécanisme de création d'espaces publics



I.I Rappel SDOL

I.II Projets du SDOL



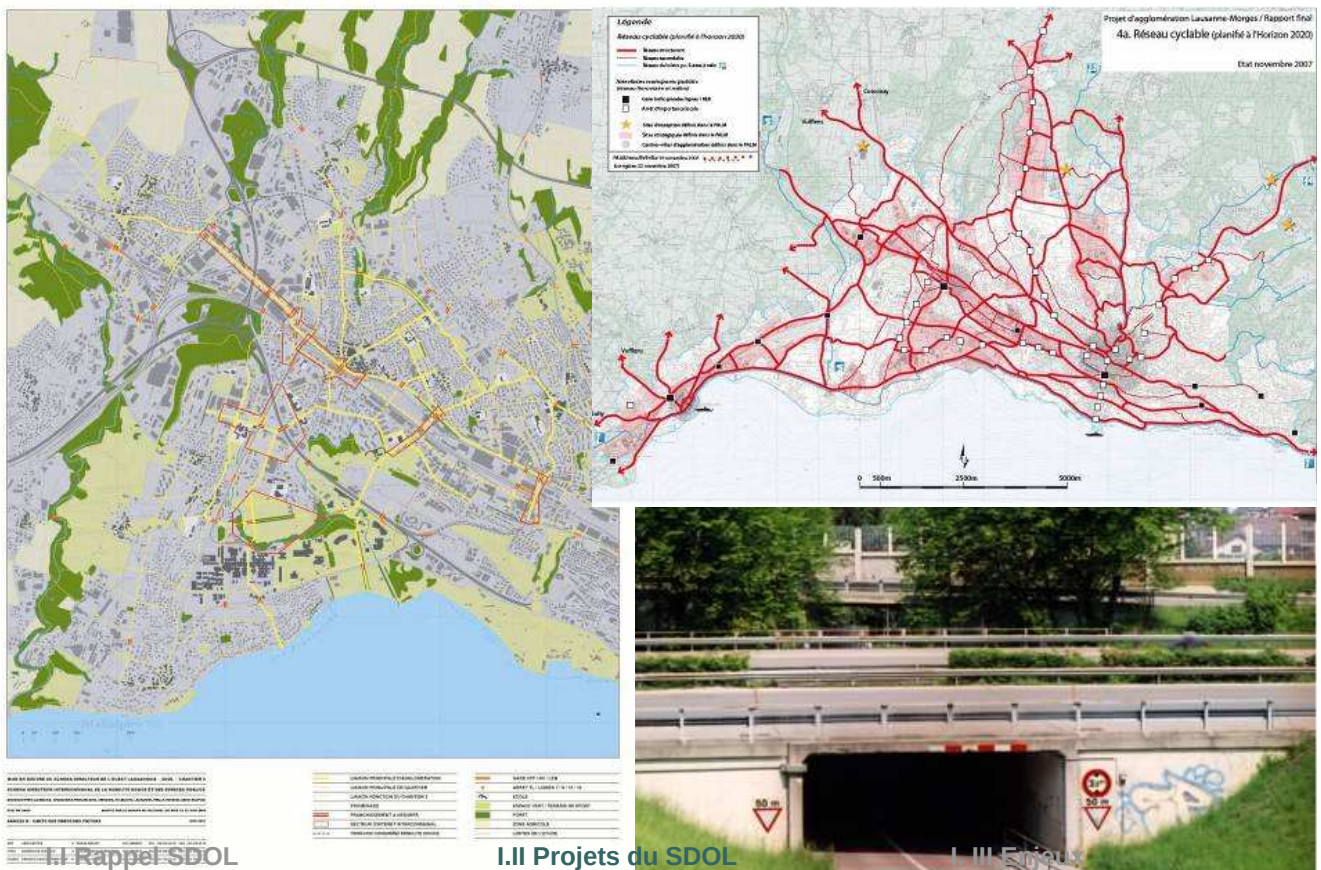




- I. Rappel SDOL
- II. Projets du SDOL :
 - > principes de planification
 - > chantiers sectoriels
 - > chantiers thématiques
 - > méthode ABC
- III. Enjeux



Chantier 5 / Espaces publics et mobilité douce – favoriser le transfert modal





- I. Rappel SDOL
- II. Projets du SDOL :
 - > principes de planification
 - > chantiers sectoriels
 - > chantiers thématiques
 - > méthode ABC
- III. Enjeux



Méthode ABC – conformité des projets de constructions aux objectifs SDOL

Principes

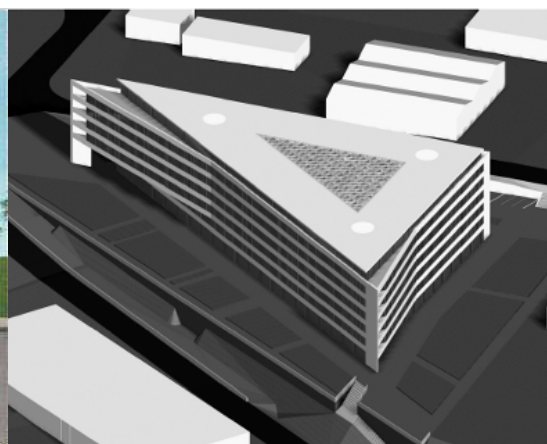
Adéquation entre le profil de mobilité de « l'entreprise » et le profil d'accessibilité du site

Critères d'analyse

- 1> vocation – adéquation des profils « entreprise – site »
- 2> structuration – morphologie, aménagements extérieurs
- 3> mobilité / stationnement – besoin en places de stationnement
- 4> énergie – durabilité technique



I.I Rappel SDOL



I.II Projets du SDOL

I. III Enjeux



- I. Rappel SDOL
- II. Les projets du SDOL –
- III. Enjeux



Enjeux - techniques et politiques

- 1> Développer de manière coordonnée les projets de développement urbain et les projets d'infrastructures de transports
 - >> pré-investissements et structures de gestion

- 2> Reconvertir / développer les sites stratégiques
 - >> gérer les impacts environnementaux / durabilité

- 3> Collaboration intercommunale / structure d'agglomération
 - >> renforcer le système de gouvernance



Merci de votre attention



PALM – 070708 - GE